

Le gouverneur du New Jersey oppose son veto à la loi légalisant le “mariage” homosexuel

Author : Rédaction RC

Categories : [Americatho](#), [Élus catholiques](#), [Points non négociables](#)

Date : 25 février 2012



Le Sénat de l'État du New Jersey a adopté, le 13 février dernier, par 24 voix contre 13, une loi redéfinissant le mariage et qui, de ce fait, légalise le “mariage” homosexuel. Le lendemain, la Chambre des députés (qu'on appelle **Assembly** dans cet État), a adopté la même loi par 42 voix contre 33. Le vendredi 17 février, le gouverneur de l'État, le Républicain et catholique **Christ Christie** y a opposé son veto : « Je m'en tiens à ce que j'ai toujours dit depuis que le projet de loi a été présenté au législateur : pour un problème d'une telle ampleur et d'une telle importance, qui exige un amendement à la Constitution [du New Jersey], c'est au peuple du New Jersey d'en décider ». Il est peu probable que les deux Chambres puissent rassembler un quorum suffisant pour outrepasser le veto du gouverneur. La loi redéfinissant le mariage devrait donc être soumise à référendum en novembre prochain. Le gouverneur **Christie** n'est pas ce qu'on appelle un “homophobe” puisqu'il a soutenu et soutient l'équivalent du Pacs dans l'État. Les défenseurs du mariage traditionnel s'étaient même inquiétés, le mois passé, de sa nomination à la Cour suprême de l'État d'un Juge ouvertement homosexuel, **Bruce A. Harris**, mais ce dernier s'est engagé auprès de Christie à se récuser si la question du “mariage” homosexuel venait à être traitée en dernière instance devant l'instance judiciaire suprême du New Jersey. Les indications sur les tendances des électeurs du New Jersey quant au “mariage” homosexuel sont floues et contradictoires. En 2009, l'opinion était plutôt hostile : 49 % contre, 46 % pour ; au début de cette année, la tendance semblait s'être sensiblement inversée selon l'institut de sondages **Quinnipiac** : 50 % seraient pour et 42 % contre (marge d'erreur \pm 2,6 points).